

Organisation faîtière pour l'examen  
professionnel d'agents fiduciaires

**Collection de problème 2010**  
**Examen professionnel**  
**d'agents fiduciaires**  
**Examen d'admission**

## Table des matières

Branche 801	Droit		
	Problème 1	Pages	3 – 8
	Feuilles de réponse	Pages	9 – 20
Branche 802	Administration du personnel		
	Problème 2	Pages	21 – 29
	Feuilles de réponse	Pages	30 – 43
Branche 803	Comptabilité analytique d'exploitation		
	Problème 3	Pages	44 – 49
	Feuilles de réponse	Pages	50 – 57

## **Branche 801 Droit**

# **Problème 1**

Durée de l'examen: 90 minutes

Points maximum: 45

Il n'est nécessaire de motiver la réponse et d'indiquer un article de loi que lorsque ceci est exigé explicitement. **Lorsqu'il faut indiquer un article de loi, la citation doit être la plus exacte possible, p. ex. art. 24 al. 1 ch. 2 CO (pour l'erreur sur la chose) et pas seulement art. 24 CO. Des citations de lois inexactes ou incomplètes entraînent des déductions de points ou ne donnent droit à aucun point.** Les abréviations officielles des lois (p. ex. CO, CC, etc.) doivent être utilisées.

Lorsqu'il faut indiquer un ou plusieurs articles de loi, l'énoncé de la question utilisera toujours le pluriel (p. ex. nommez les dispositions légales déterminantes), même si une seule disposition est importante, le cas échéant. Lorsqu'il faut donner plusieurs réponses à une question, une réponse fautive peut entraîner des déductions de points. **Lorsqu'il faut motiver la réponse, seules les réponses motivées seront évaluées! BONNE CHANCE!**

---

## Droit

---

### Question 1

(7.5 points, 0.5 point par question partielle)

Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont justes et lesquelles sont fausses?

- a) Un contrat de travail ne peut être valablement conclu qu'en la forme écrite.
- b) Chaque branche dispose d'une convention collective de travail.
- c) Lorsque les banques cantonales abaissent les taux hypothécaires, les bailleurs doivent de leur propre chef répercuter la baisse des frais sur les locataires en diminuant le loyer.
- d) Le registre du commerce ne renseigne pas sur les personnes qui sont associées ou actionnaires d'une Sàrl ou SA.
- e) Pour les prétentions découlant du contrat de travail, la procédure judiciaire est toujours gratuite, sauf en cas de procès téméraire.
- f) La réquisition de poursuite doit toujours être introduite au domicile du débiteur ou au siège social de la société poursuivie.
- g) Le CC connaît deux types d'exhérédation d'héritiers réservataires.
- h) Une travailleuse enceinte ne peut jamais être licenciée.
- i) Lorsque, dans une entreprise individuelle, l'employeur est empêché de travailler pour cause de maladie, le travailleur ne peut résilier le contrat de travail pendant 30 jours au cours de la première année de service.
- j) Il faut au moins trois actionnaires pour fonder une SA. Il est toutefois admis que l'un d'eux reprenne toutes les actions juste après.
- k) Il existe un droit de rétractation de 7 jours dans le contrat de vente.
- l) Celui qui met un vélo gratuitement à disposition de son ami conclut un contrat.
- m) Lorsqu'une personne décède sans laisser de descendants, les frères et sœurs du défunt ont droit à une réserve prévue par la loi.
- n) Dans l'acte illicite, on distingue la responsabilité pour faute et la responsabilité causale.

## Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

- o) Lorsque le copropriétaire par étage vend sa part, les autres copropriétaires de la communauté des copropriétaires par étages concernée disposent d'un droit de préemption prévu par la loi, à moins que le règlement n'en dispose autrement.

### Question 2

(5.0 points)

Le travailleur Firlé Fanz est entré au service de la société Allez Hopp AG le 1<sup>er</sup> décembre 2009. En raison d'un refroidissement tenace, il a été malade du 3 au 24 juin 2010, alors que tous les collaborateurs de Allez Hopp AG devaient effectuer des heures supplémentaires en raison d'une grande charge de travail. L'employeur licencie Firlé Fanz le 20 juin 2010.

- a) Quel effet la résiliation a-t-elle? Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.

Variante:

Le travailleur Firlé Fanz est entré au service de la société Allez Hopp AG le 1<sup>er</sup> décembre 2009. En raison d'un refroidissement tenace, il a été malade du 3 au 24 juin 2010, alors que tous les collaborateurs de Allez Hopp AG devaient effectuer des heures supplémentaires en raison d'une grande charge de travail. Juste après son rétablissement, le 28 juin 2010, Monsieur Fanz est victime d'atroces migraines qui entraînent une incapacité de travail jusqu'au 30 juillet 2010. Comme l'employeur en a assez des absences continues de Monsieur Fanz, il résilie le contrat de travail par courrier du 15 juillet 2010 pour la fin août 2010.

- b) Quel effet la résiliation a-t-elle? Motivez votre réponse.
- c) Variante: votre raisonnement sous let. b) serait-il différent, si Monsieur Fanz avait subi une rechute le 28 juin 2010 parce que le refroidissement n'était pas totalement guéri et avait dégénéré en pneumonie, entraînant ainsi son incapacité de travail jusqu'au 30 juillet 2010? Motivez votre réponse.

### Question 3

(5.0 points)

Peter, bailleur, a conclu un contrat de bail avec Kurt le 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'entrée en jouissance a eu lieu le même jour. Or, le 10 août 2010, Kurt souhaite résilier le bail. En consultant le contrat-type de l'APF, il constate qu'aucun chiffre n'a été inscrit dans le champ concernant la possibilité de résilier moyennant un délai de « ...mois pour la fin mars/juin/septembre » et qu'aucune explication sur la résiliation ne figure dans le contrat. Kurt part du principe qu'il est dès lors possible de résilier le contrat moyennant un délai d'un mois pour les termes mentionnés. Il résilie donc le bail par courrier (recommandé) le 10 août 2010 pour la fin septembre 2010.

- a) Comment jugez-vous le raisonnement de Kurt? Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.
- b) En supposant que Kurt résilie le bail le 10 septembre 2010 pour la fin septembre 2010. Quel effet la résiliation aurait-elle, si tant est qu'elle en ait? Motivez votre réponse.

## Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

- c) De quelle possibilité Kurt dispose-t-il pour ne plus devoir payer de loyer pour l'appartement dès le 1<sup>er</sup> octobre 2010, et en vertu de quelle disposition légale? Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.

### Question 4

(4.0 points)

Anton et Bruno souhaitent ouvrir ensemble une discothèque. Comme il leur manque de l'argent, ils demandent à Christian s'il veut participer au projet. Celui-ci n'est pas très enthousiaste, mais se laisse convaincre d'investir près de CHF 50'000.-. La société doit revêtir la forme d'une société en commandite. Afin que le dancing paraisse plus solvable aux yeux des fournisseurs, Christian accepte de faire inscrire une commandite d'un montant de CHF 100'000.- au registre du commerce. Comme l'affaire ne marche pas bien, Anton et Bruno exigent de Christian qu'il investisse encore plus d'argent dans le dancing. Ils font valoir que Christian a accepté d'investir encore CHF 50'000.- supplémentaires en souscrivant à la commandite de CHF 100'000.-.

- a) Comment constitue-t-on une société en commandite? Citez uniquement l'étape la plus importante et indiquez les dispositions légales déterminantes.
- b) L'affirmation d'Anton et Bruno est-elle juste? Motivez votre réponse.

### Question 5

(5.0 points)

En raison de sa longue expérience au sein d'une banque privée zurichoise, l'agent fiduciaire Schlau, de Zurich, travaille aussi pour ses clients en tant que conseiller en placements et gestionnaire de fortune. Il accepte régulièrement des montants élevés provenant d'affaires douteuses, les verse sur des comptes et spéculé en bourse avec l'argent de ses clients. Depuis peu, Schlau a un nouveau client de Russie dont l'argent provient, selon ses dires, d'affaires pétrolières. Schlau a appris de source sûre que son client russe entretient apparemment des liens très étroits avec les milieux politiques de Russie.

- a) L'activité de Monsieur Schlau est-elle soumise à la loi sur le blanchiment d'argent (LBA)? Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.
- b) En supposant que l'activité est soumise à la loi sur le blanchiment d'argent, quelles obligations de diligence Monsieur Schlau doit-il observer avant d'accepter l'argent du client? Nommez-en quatre.
- c) Que doit faire Monsieur Schlau s'il nourrit des soupçons de blanchiment d'argent pour l'une de ses opérations?
- d) Monsieur Schlau doit-il être particulièrement prudent avec son client de Russie? Si oui, pourquoi?

### Question 6

(5.0 points)

Monsieur Meier, retraité célibataire, possède une maison individuelle à Davos dans laquelle il a vécu durant de nombreuses années. Afin d'échapper au long et rude hiver des montagnes, il achète en été 2009 au Tessin un petit appartement dans lequel il a emménagé le 3 janvier 2010. Il aimerait, à l'avenir, louer la maison inoccupée de Davos à des touristes et souhaite, à cette fin, le réaménager totalement. Il a acheté les meubles d'une valeur de CHF 25'000.- en janvier 2010 dans le magasin d'ameublement Haller. A cette occasion, il a été convenu que les meubles devaient être livrés jusqu'à fin février 2010. La livraison n'a toutefois pas eu lieu.

- a) Comment Monsieur Meier doit-il procéder s'il veut que les meubles soient livrés malgré le retard du magasin d'ameublement?
- b) Comment Monsieur Meier doit-il procéder s'il entend renoncer à la livraison ultérieure?
- c) Admettons que le magasin d'ameublement Haller ne livre pas les meubles malgré une nouvelle sommation et que Monsieur Meier se procure le même mobilier auprès d'un autre magasin d'ameublement pour un prix de CHF 30'000.-. Monsieur Meier peut-il faire valoir la différence de prix de CHF 5'000.- en actionnant le magasin d'ameublement Haller? Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.
- d) Monsieur Meier peut-il en plus exiger une indemnité pour le loyer qu'il n'a pas pu toucher parce que la maison de vacances ne pouvait être louée avant avril 2010 en raison des meubles manquants (alors qu'une location avait déjà été convenue pour mars 2010)? Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.

### Question 7

(3.5 points)

Nico Tin est décédé le 20 août 2010 d'un cancer du poumon. En 1998, il avait épousé Michelle. Le couple n'a pas eu d'enfants. Le divorce a été prononcé en 2009. Le père de Nico est prédécédé. Sa mère (Angela), ses grands-parents maternels (Giovanni et Maria) et paternels (Peter et Heidi) ainsi que le demi-frère de Nico du côté paternel (Lionel) sont encore en vie.

- a) Enumérez les personnes qui ont qualité d'héritier et déterminez le montant des parts héréditaires (sous forme de fraction).
- b) Calculez les réserves (sous forme de fraction). Indiquez le calcul.
- c) A combien s'élèverait la quotité disponible dans le cas présent (sous forme de fraction)? Indiquez le calcul.

### Question 8

(3.0 points)

Judith passe ses vacances avec son ami Roland sur l'île de Rhodes. Comme Roland est un peu à court d'argent, Judith lui prête CHF 700.-. Alors que son salaire mensuel vient de lui être versé, Roland prélève le montant correspondant à un bancomat. Lors de la dernière soirée, alors qu'il a déjà bien bu, il rembourse les CHF 700.- à Judith. De retour en Suisse, Roland n'a plus aucun souvenir à ce sujet. Il charge sa banque de verser les CHF 700.- à Judith. La banque verse le montant à cette dernière le jour suivant.

## Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

- a) Judith et Roland ont-ils conclu un contrat, lorsque Judith a remis les CHF 700.- à Roland? Si oui, lequel?
- b) Judith est-elle punissable, si elle ne signale pas à Roland qu'il lui a déjà remboursé les CHF 700.- à Rhodes? Si oui, sur la base de quelle disposition?
- c) Sur la base de quel fondement juridique, Roland pourrait-il exiger le remboursement des CHF 700.- qu'il a versés par virement bancaire?

### Question 9

(5.0 points)

Alors que l'un de vos clients range ses archives, il tombe sur un classeur contenant de nombreux actes de défaut de biens (tous liés à un contrat d'entreprise). Il vous soumet cinq actes de défaut de biens et aimerait que vous lui disiez si ceux-ci peuvent être monnayés d'une manière ou d'une autre. Renseignez-le pour chacun de ces actes de défaut de biens. Motivez votre réponse à chaque fois.

- a) Acte de défaut de biens délivré en 1989 dans le cadre d'une poursuite à l'encontre du client Guido Rossi, encore en vie.
- b) Acte de défaut de biens délivré en 1992 dans le cadre d'une poursuite à l'encontre du client Guido Rossi, lequel est décédé le 13 mars 2010.
- c) Acte de défaut de biens délivré en 1993 dans le cadre de la faillite de l'école de marketing Nicole Götschen, entreprise individuelle (Nicole Götschen est encore en vie).
- d) Acte de défaut de biens délivré en 2000 dans le cadre de la faillite de l'école de marketing Nicole Götschen Sàrl.
- e) Acte de défaut de biens délivré en 2005 dans le cadre de la faillite de l'école de marketing Nicole Götschen SA.

### Question 10

(2.0 points)

En consultant le prospectus publicitaire hebdomadaire de la chaîne de discount « Klingel », vous apprenez qu'un netbook est proposé pour CHF 399.- jusqu'à la fin du mois. Vous souhaitez en acquérir un et vous rendez dans la filiale Klingel la plus proche. Sur place, il y a encore des netbooks en stock, mais le prix de vente indiqué est de CHF 499.-.

- a) Pouvez-vous exiger, sur le plan juridique, d'acquérir le netbook pour CHF 399.-? Motivez votre réponse.

**Branche 801 Droit**

**Problème 1**

**Feuilles de réponse**

# Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

Feuille de solutions

→ Veuillez ne rien inscrire au verso!

Question 1

(7.5 points, 0.5 point par question partielle)

	Juste	Faux
a)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
m)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Question 2

(5.0 points)

a) Quel effet la résiliation a-t-elle? Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**b)** Quel effet la résiliation a-t-elle? Motivez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**c)** Variante: votre raisonnement sous let. b) serait-il différent, si Monsieur Fanz avait subi une rechute le 28 juin 2010 parce que le refroidissement n'était pas totalement guéri et avait dégénéré en pneumonie, entraînant ainsi son incapacité de travail jusqu'au 30 juillet 2010? Motivez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Question 3**

**(5.0 points)**

- a) Comment jugez-vous le raisonnement de Kurt? Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- b) En supposant que Kurt résilie le bail le 10 septembre 2010 pour la fin septembre 2010. Quel effet la résiliation aurait-elle, si tant est qu'elle en ait? Motivez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- c) De quelle possibilité Kurt dispose-t-il pour ne plus devoir payer de loyer pour l'appartement dès le 1<sup>er</sup> octobre 2010, et en vertu de quelle disposition légale? Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Question 4**

**(4.0 points)**

- a) Comment constitue-t-on une société en commandite? Citez uniquement l'étape la plus importante et indiquez les dispositions légales déterminantes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

b) L'affirmation d'Anton et Bruno est-elle juste? Motivez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Question 5**

**(5.0 points)**

a) L'activité de Monsieur Schlau est-elle soumise à la loi sur le blanchiment d'argent (LBA)?  
Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.

.....

.....

.....

.....

b) En supposant que l'activité est soumise à la loi sur le blanchiment d'argent, quelles obligations de diligence Monsieur Schlau doit-il observer avant d'accepter l'argent du client? Nommez-en quatre.

.....

.....

.....

- c) Que doit faire Monsieur Schlau s'il nourrit des soupçons de blanchiment d'argent pour l'une de ses opérations?

.....

.....

.....

.....

.....

- d) Monsieur Schlau doit-il être particulièrement prudent avec son client de Russie? Si oui, pourquoi?

.....

.....

.....

.....

**Question 6**

**(5.0 points)**

- a) Comment Monsieur Meier doit-il procéder s'il veut que les meubles soient livrés malgré le retard du magasin d'ameublement?

.....

.....

.....

.....

**b)** Comment Monsieur Meier doit-il procéder s'il entend renoncer à la livraison ultérieure?

.....

.....

.....

.....

**c)** Admettons que le magasin d'ameublement Haller ne livre pas les meubles malgré une nouvelle sommation et que Monsieur Meier se procure le même mobilier auprès d'un autre magasin d'ameublement pour un prix de CHF 30'000.-. Monsieur Meier peut-il faire valoir la différence de prix de CHF 5'000.- en actionnant le magasin d'ameublement Haller? Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.

.....

.....

.....

.....

**d)** Monsieur Meier peut-il en plus exiger une indemnité pour le loyer qu'il n'a pas pu toucher parce que la maison de vacances ne pouvait être louée avant avril 2010 en raison des meubles manquants (alors qu'une location avait déjà été convenue pour mars 2010)? Motivez votre réponse et indiquez les dispositions légales déterminantes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Question 7**

**(3.5 points)**

- a) Enumérez les personnes qui ont qualité d'héritier et déterminez le montant des parts héréditaires (sous forme de fraction).

.....

.....

.....

.....

- b) Calculez les réserves (sous forme de fraction). Indiquez le calcul.

.....

.....

.....

.....

- c) A combien s'élèverait la quotité disponible dans le cas présent (sous forme de fraction)? Indiquez le calcul.

.....

.....

.....

.....

**Question 8**

**(3.0 points)**

- a) Judith et Roland ont-ils conclu un contrat, lorsque Judith a remis les CHF 700.- à Roland? Si oui, lequel?

.....  
.....

- b) Judith est-elle punissable, si elle ne signale pas à Roland qu'il lui a déjà remboursé les CHF 700.- à Rhodes? Si oui, sur la base de quelle disposition?

.....  
.....  
.....

- c) Sur la base de quel fondement juridique, Roland pourrait-il exiger le remboursement des CHF 700.- qu'il a versés par virement bancaire?

.....  
.....  
.....

**Question 9**

**(5.0 points)**

- a) Acte de défaut de biens délivré en 1989 dans le cadre d'une poursuite à l'encontre du client Guido Rossi, encore en vie.

.....  
.....  
.....

**Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010**

- b)** Acte de défaut de biens délivré en 1992 dans le cadre d'une poursuite à l'encontre du client Guido Rossi, lequel est décédé le 13 mars 2010.

.....

.....

.....

- c)** Acte de défaut de biens délivré en 1993 dans le cadre de la faillite de l'école de marketing Nicole Götschen, entreprise individuelle (Nicole Götschen est encore en vie).

.....

.....

.....

- d)** Acte de défaut de biens délivré en 2000 dans le cadre de la faillite de l'école de marketing Nicole Götschen Sàrl.

.....

.....

.....

- e)** Acte de défaut de biens délivré en 2005 dans le cadre de la faillite de l'école de marketing Nicole Götschen SA.

.....

.....

.....

**Question 10**

**(2.0 points)**

Pouvez-vous exiger, sur le plan juridique, d'acquérir le netbook pour CHF 399.-?  
Motivez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

.....

## **Branche 802 Administration du personnel**

### **Problème 2**

Durée de l'examen: 90 minutes

Points maximum: 45

**Groupe de questions 1**

**(12.5 Points)**

**Question 1**

**(12.5 Points)**

1. Les questions ci-dessous sont à traiter indépendamment les unes des autres. Veuillez prendre position brièvement à chaque question. Si demandé, les articles de lois sont à citer.
  - 1.1 Votre collègue vous raconte qu'elle obtient une indemnité de maternité durant 18 semaines. Comment est-ce possible?
  - 1.2 L'employeur paye à chaque collaborateur la prime de la caisse maladie (prime de base). Il est d'avis que sa prestation ne fait pas partie du salaire soumis à l'AVS. Expliquez-lui la situation.
  - 1.3 Une de vos connaissances voudrait fonder une société d'échaffaudage sous forme de raison individuelle. Il veut directement engager trois collaborateurs. Il vous montre des offres pour l'assurance accident de trois compagnies d'assurance privées pour lui-même et son personnel. Expliquez-lui la situation au sujet du choix de l'assureur.
  - 1.4 Votre client possède une entreprise commerciale (société anonyme) et n'a pas conclu d'assurance perte de gain en cas de maladie pour son personnel et lui-même. Expliquez-lui la base légale ainsi que les conséquences du manque d'assurance de perte de gain en cas de maladie.
  - 1.5 Le nouveau collaborateur de votre client a 19 ans. Son salaire annuel s'élève à CHF 45'600.00. Vous êtes responsable du décompte salaire et demandez à votre client, à combien s'élève la prime LPP. Celui-ci est d'avis qu'il ne faut annoncer le collaborateur que lors de ses 25 ans. Expliquez à votre client, à partir de quand quelles cotisations LPP sont obligatoires.
  - 1.6 Votre client occupe un collaborateur de 68 ans. Son salaire annuel ne dépasse pas le montant exonéré de l'AVS. Le collaborateur travaille en moyenne 12 heures par semaine chez votre client. Lors de l'établissement du décompte salaire annuel, votre client n'annonce pas de salaire à l'assurance accident professionnel. Expliquez à votre client la base légale et le traitement correct.
  - 1.7 Durant les mois d'été, votre client exploite un cirque avec différents artistes. Ces artistes sont salariés chez lui durant cette période. Un des artistes présente un numéro avec son fils de 13 ans. Votre client n'est pas sûr s'il peut engager ce fils à cause de son jeune âge. Quelles lois respectivement ordonnances règlent cette situation?

## Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

- 1.8 Le père de votre collègue aura 64 ans. Selon le règlement de l'institution de prévoyance, la retraite anticipée est possible dès l'âge de 63 ans. Il n'y a pas de délai à respecter pour obtenir la retraite ou une prestation en capital. Il aimerait continuer à travailler auprès du même employeur et obtenir la prestation en capital à l'âge de 64 ans. L'employeur veut également le garder mais il est d'avis que la prestation en capital est uniquement possible, si le père de votre collègue est à la retraite. Expliquez la situation légale et indiquez où pouvoir trouver les bases légales.
- 1.9 Votre salaire annuel s'élève à CHF 154'000.00. Suite à un accident vous êtes en incapacité de travail à 100% durant 63 jours. Quelles prestations (montant en CHF) sont versées par l'assurance accident obligatoire durant cette période? Notez également le calcul du montant.
- 1.10 Un des collaborateurs de votre client est de nationalité française. Il a un permis de séjour et de travail type B. Durant les derniers dix mois, ce collaborateur a changé trois fois son domicile, chaque fois dans un autre canton. Son salaire annuel brut s'élève à CHF 78'000.00. Quelles sont les conséquences pour l'employeur et pourquoi elles apparaissent?
- 1.11 Dans la donnée de base du personnel vous trouvez la question de l'activité lucrative et l'employeur du conjoint. Pourquoi cette question est sensée et dans quel contexte?
- 1.12 Expliquez à votre client les heures de travail supplémentaire d'après la loi.
- 1.13 D'après la loi, qu'est ce qui est considéré comme travail supplémentaire.
- 1.14 Expliquez le „salaire de coordination“ en relation avec la LPP.
- 1.15 En 2010, quel est le taux d'intérêt minimal pour la capitalisation des prestations de retraite de la partie obligatoire de la caisse de pension?
- 1.16 Lors de la déclaration de la somme des salaires AVS, votre cliente (une société anonyme) a annoncé un salaire de CHF 2'100.00 pour un collaborateur qui n'a pas d'engagement fixe et qui fait quelques heures occasionnellement lors de surcharge de travail. Vous ne connaissez pas la date de naissance. Vous souhaitez vérifier cette annonce. Quelles sont les questions à poser à votre cliente, afin que vous puissiez examiner la situation?

## Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

### Groupe de questions 2

(10.5 Points)

#### Question 2.1

(5.5 Points)

2.1 Monsieur Adler possède une raison individuelle. Afin de répondre aux questions 2.1.1 à 2.1.4 vous disposez des indications suivantes:

- Bénéfice selon comptes de pertes et profits au 31.12.2009 CHF 29'900.00
  - Compte 5270 «Cotisations AVS à la caisse de compensation pour les collaborateurs»  
CHF 28'698.00
  - Compte 5271 «Cotisations AVS à la caisse de compensation, cotisations personnel», extrait de compte:
    - Factures d'acompte pour l'année 2009 CHF 1'800.00
    - Versements complémentaires pour les années 2007 et 2008 CHF 13'750.00
- (aucune provision a été comptabilisée pendant les années antérieures)
- Capital propre investi au 31.12.2008 CHF 73'000.00\*
  - Capital propre investi au 31.12.2009 CHF 138'000.00\*
  - Taux d'intérêt calculé du capital propre 2.50%
  - Taux de frais d'administration de la caisse de compensation 2.00%

**\* ne doit pas être recalculé pour cette question!**

- 2.1.1 Veuillez calculer de manière compréhensible le revenu en CHF soumis à cotisation d'AVS pour M. Adler pour l'année 2009 (veuillez noter vos calculs).
- 2.1.2 Calculez de manière compréhensible (notez vos calculs) les montants des cotisations pour M. Adler à la caisse de compensation pour l'année 2009.
- 2.1.3 Sur quelle base la caisse de compensation calcule de manière générale les cotisations AVS pour les indépendants? Où se trouvent souvent les problèmes lors de ces données?
- 2.1.4 A l'avenir, des versements complémentaires comme pour les années 2007 et 2008 doivent être évités. Quelles sont les possibilités afin d'éviter ceux-ci?

## Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

### Question 2.2

(5 Points)

2.2 Vous recevez de la part de votre client les formulaires de déclarations de salaires pour l'AVS/AC, l'assurance accident obligatoire ainsi que l'assurance perte de gain en cas de maladie. Il vous demande de les remplir.

Vous disposez des indications suivantes

- Tous les collaborateurs ont travaillé toute l'année
- L'assurance de perte de gain en cas de maladie ne prévoit pas de réglementation spécifique concernant le salaire assuré

a) Hammer Heinrich, née le 01.07.1942	
Salaire brut	CHF 146'000.00
b) Petitpierre Philippe, née le 26.02.1988	
Salaire brut	CHF 47'000.00
Indemnité perte de gain Serv. Militaire (en plus du salaire brut)	CHF 3'600.00
c) Amboss Melissa, née le 02.11.1972	
Salaire brut	CHF 51'000.00
Indemnité perte de gain maladie (en plus du salaire brut)	CHF 17'000.00
d) Bird Samuel, née le 31.08.1941,	CHF 72'000.00
Véhicule d'entreprise (déduction sur salaire net)	CHF 6'000.00
Frais forfaitaire (règlement de frais agréé)	CHF 4'800.00
e) Samuelson Ingrid, née le 16.03.1979	
Salaire brut	CHF 30'000.00
Indemnité perte de gain maladie (en plus du salaire brut)	CHF 6'000.00
Indemnité de maternité (en plus du salaire brut)	CHF 11'200.00

**Tâche:** Enregistrez les sommes de salaires par collaborateur dans la table prévue (voir feuilles de solutions)

**Groupe de questions 3**

**(11.5 Points)**

**Question 3.1**

**(6 Points)**

3.1 Votre nouveau client, M. Florindo Meloni, a loué une boutique au meilleur endroit de passage. A la boutique «Funkelstein» il veut vendre des bijoux haut de gamme. Afin de pouvoir établir un budget, il a besoin de connaître **le besoin en personnel pour la bonne marche de la boutique de vente.**

Vous disposez des indications suivantes:

- Heures d'ouverture:

Du lundi au mercredi	08.30 h à 18.30 h
Jeudi et vendredi	08.30 h à 20.00 h
Samedi	08.30 h à 17.00 h
  
- Besoin en temps pour:

Ouverture/Fermeture	0.50 heures par jour
Décompte journalier	0.50 heures par jour
Couverture heures de pointe (2 personnes)	5.00 heures par jour

Autres indications:

- Seul du personnel ayant minimum 20 ans sera engagé
- Il faut compter le droit légal aux vacances minimal
- Il faut compter 9 jours fériés (fermeture du magasin) par année
- Par poste de 100% il faut planifier 8 jours d'absence pour maladie etc.
- Temps de travail hebdomadaire: 42.00 heures
- Chaque collaborateur travaille un maximum de cinq jours par semaine
- Le calcul se fait sur 365 jours et 52 semaines par année
- Les pauses ou autres facteurs pratiqués sont à négliger

**Tâche:**

Calculez le besoin en personnel pour l'exploitation de la boutique de vente. Démontrez vos calculs. Les résultats suivants doivent clairement ressortir:

- a) Total heures nécessaires du personnel par année
- b) Total jours de travail par collaborateur (engagement à 100%)
- c) Temps de travail effectif par année par collaborateur (engagement à 100%)
- d) Pourcentage total des postes de travail nécessaires (arrondir à la dizaine supérieure: ex. 532% donne 540%)

**CONSEILS pour la solution:** Ne cherchez pas trop loin.

**Question 3.2**

**(5.5 Points)**

3.2 Pour la première fois il faut établir les décomptes de salaire pour les collaborateurs et collaboratrices de la société «Funkelstein» (engagement à l'heure). (Il n'y a pas de relation avec la question 3.1!)

Vous disposez des indications suivantes :

- Le droit aux vacances s'élève à cinq semaines par année.
- Un forfait de six jours fériés par année est accordé.
- Le temps de travail hebdomadaire normal est de 42 heures.
- Il est convenu un 13<sup>ème</sup> salaire, qui est décompté mensuellement.
- Le salaire de base s'élève à CHF 4'100 (sans 13<sup>ème</sup> salaire).

**Tâches:**

Calculez (les calculs doivent être notés sur les feuilles de solutions):

- a) Le supplément de salaire (en %) pour l'indemnité de vacances
- b) Le supplément de salaire (en %) pour l'indemnité de jours fériés
- c) Le supplément de salaire (en %) pour le 13<sup>ème</sup>
- d) Le salaire horaire (base)
- e) Calculez le salaire brut comprenant tous les compléments de salaire pour la collaboratrice, qui a travaillé ce mois 35 heures (les calculs doivent être notés sur les feuilles de solution).

**Groupe de questions 4**

**(10.5 Points)**

**Question 4.1**

**(7.5 Points)**

4.1 Votre collègue travaille à l'administration d'une société fiduciaire locale. Elle ne s'occupe pas seule des mandats. Le responsable mandataire s'occupe du contact avec le client. Après deux années d'engagement elle aimerait changer d'employeur. Elle aimerait travailler dans une autre société fiduciaire qui se trouve à une dizaine de kilomètres. La prohibition de faire concurrence mentionnée dans son contrat de travail lui interdirait ce changement, étant donné qu'elle ne peut pas payer la peine conventionnelle. Cette clause est définie comme suit:

*«Pendant une période de quatre ans après la fin de la relation de travail, l'employé n'a ni le droit de travailler dans une autre société fiduciaire située dans un rayon de 30 kilomètres, ni travailler à son propre compte en tant que fiduciaire. En cas d'infraction, une peine conventionnelle de CHF 30'000 doit être payé».*

**Tâche:** Analysez ce problème de la prohibition de faire concurrence de la manière suivante:

- a) Analysez les différents points de la prohibition (lieu, temps, genre d'affaire, montant de la peine conventionnelle)
- b) Évaluez cette prohibition dans son ensemble
- c) Notez les articles de loi et les bases pour une prohibition de faire concurrence (loi, article xx et ss)

Autres questions:

- d) Quel comportement conseillez vous à votre collègue?
- e) Quelles sont les conséquences par rapport à la clause de prohibition de faire concurrence si l'employeur résilie le contrat pour des raisons économiques (pas assez de travail pour le collaborateur)?

**CONSEIL:** Utilisez votre bon sens. On n'attend pas un avis de droit de votre part.

**Question 4.2**

**(3 Points)**

- 4.2 Une des collaboratrices de votre client est enceinte de trois mois de triplés. La collaboratrice a informé son employeur de son état une semaine après le terme de son temps d'essai. Dans ce contexte, les questions suivantes se posent:
- a) Est-ce que la collaboratrice était obligée d'informer son employeur dès qu'elle a eu connaissance de son état? (un oui ou non est suffisant comme réponse)
  - b) Quelles sont les conséquences de cette grossesse après la période d'essai par rapport au délai de résiliation de contrat?
  - c) Quelle conséquence aurait pu avoir cette information pour l'employeur durant la période d'essai?
  - d) A partir de la 20ème semaine de grossesse, la collaboratrice doit rester coucher selon certificat du médecin et ne peut donc plus travailler. Votre client vous demande, quels coûts il doit prendre en charge. Il n'est pas demandé de fournir des montants ou le nombre de jours, seulement la réglementation générale.
  - e) La collaboratrice se remet rapidement de l'accouchement et est en mesure de retravailler. L'interdiction légale de travailler dure combien de temps?
  - f) Les 14 semaines de congé maternité sont passées. La collaboratrice ne se sent encore pas en mesure de travailler. L'employeur a urgemment besoin d'elle et la demande de se présenter au travail immédiatement. Expliquez, si la collaboratrice doit suivre cette demande et dans quel délai?

**Branche 802 Administration  
du personnel**

**Problème 2**

**Feuilles de réponse**

**Groupe de questions 1**

**(12.25 Points)**

**Question 1**

**(12.25 Points)**

1.1 .....

.....

.....

.....

.....

1.2 .....

.....

.....

.....

.....

1.3 .....

.....

.....

.....

.....

1.4 .....

.....

.....

.....

.....

.....

1.5

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

1.6

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

1.7

.....  
.....  
.....

1.8

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

1.9

.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....

1.10

.....  
.....  
.....  
.....

1.11

.....  
.....  
.....  
.....

1.12

.....  
.....  
.....

1.13

.....  
.....  
.....

1.14 .....

.....

1.15 .....

.....

1.16 .....

.....

.....

.....

**Groupe de questions 2**

**(10.5 Points)**

**Question 2.1**

**(5.5 Points)**

2.1.1 .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2.1.2 .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2.1.3 .....

.....

.....

.....

2.1.4 .....

.....

.....

.....

## Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

### Question 2.2

(5 Points)

2.2.

	<b>AVS</b>	<b>AC</b>	<b>AAP</b>	<b>APG</b>
<b>a)</b>				
<b>b)</b>				
<b>c)</b>				
<b>d)</b>				
<b>e)</b>				



3.1 c) .....

.....

.....

.....

3.1 d) .....

.....

.....

.....

**Question 3.2**

**(5.5 Points)**

3.2 a) .....  
.....  
.....  
.....

3.2 b) .....  
.....  
.....  
.....

3.2 c) .....  
.....  
.....  
.....

3.2 d) .....  
.....  
.....  
.....

3.2 e) .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Groupe de questions 4**

**(10.5 Points)**

**Question 4.1**

**(7.5 Points)**

4.1 a) .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4.1 b) .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4.1 c) .....  
.....  
.....  
.....

4.1 d) .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

4.1 e) .....  
.....  
.....  
.....

**Question 4.2**

**(3 Points)**

4.2 a) .....

4.2 b) .....

.....

.....

.....

4.2 c) .....

.....

.....

.....

4.2 d) .....

.....

.....

.....

4.2 e) .....

4.2 f) .....

.....

.....

.....

## **Branche 803 Comptabilité analytique d'exploitation**

### **Problème 3**

Durée de l'examen: 90 minutes

Points maximum: 45

**Problème 1: Calcul au coût normal complet (31 points)**

**Préambule**

Il y a 20 ans, l'entreprise MATEX SA a réussi avec succès sa transformation d'entreprise traditionnelle en une industrie spécialisée dans les textiles de haut de gamme. Grâce à un procédé exceptionnel, MATEX SA occupe, avec le produit „Durotex“ une position dominante dans le domaine du plein-air. „Durotex“ est un tissu laissant aéré mais néanmoins imperméable à l'eau et est utilisé dans les produits pour le sport et dans des applications spéciales dans le commerce et l'industrie.

Généralités:

- Tous les montants sont exprimés en milliers de CHF (KCHF) à l'exception de calculs en unités
- N'enregistrer, dans la comptabilité, que des montants entiers (arrondir selon l'usage commercial)

**1.1 Processus de la valeur ajoutée et mode de calcul**

MATEX SA achète les matières premières utilisées dans le produit de base „Durotex“ ainsi que pour la production ultérieure de produits „Durotex“ selon les spécifications des clients. Le produit résistant „Durotex“ est fabriqué en continu dans la section „Tissage“, enroulé et stocké sous cette forme dans le magasin intermédiaire. A ce niveau de fabrication, il n'y a pas de produits en cours.

Pour les produits finis spécifiés par les clients, le „Durotex“ en rouleau est acheminé dans la section „Confection“ où il est coupé, imprimé, cousu et muni des accessoires nécessaires (matières premières pour les produits finis selon 5.2). A ce stade de fabrication nous trouvons les „travaux en cours“. Les travaux finis sont décomptés et facturés immédiatement.

La direction des ventes est valorisée et gérée au travers des deux sections „Vente S&L“ (Sport et Loisirs) ainsi que „Vente I & C“ (Industrie et Commerce).

**Calcul au coût normal pour un rouleau de 100 m de „Durotex“**

Position	Référence	Valeur CHF
Matières premières		3'250
FG de matières	16 % des matières premières	520
Tissage	8 heures à CHF 115	920
<b>Total pour 100 m</b>	<b>Coût de production normal</b>	<b>4'690</b>

## Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

### Autres renseignements concernant la Comptabilité analytique

- La comptabilité analytique est tenue au coût normal complet. Seule exception, la section auxiliaire „Infrastructure“ est tenue au coût effectif.
- Les FG de matières sur les produits finis sont calculés au même taux que celui du produit de base „Durotex“
- Le taux horaire de la section „Confection“ s'élève à CHF 80.
- Les frais de marketing, distribution et administration (Marketing/D & A) sont imputés au taux de 20% du coût de fabrication des produits vendus.

### Organisation des annexes

Vous trouverez sur la ➡ **feuille de solution 1** le **compte de résultat de la comptabilité générale MATEX SA** du premier trimestre de l'exercice 2010.

A l'exception de quelques écritures complémentaires, tous les mouvements ont été saisis, également dans les **comptes de la comptabilité analytique MATEX SA** figurant sur la ➡ **feuille de solution 2a ou 2b** (sans résultat hors exploitation et impôts). **Pour vos écritures vous pouvez choisir librement entre l'annexe 2a (compte de liaison CG) ou l'annexe 2b (sans compte de liaison CG).**

Les montants sont exprimés en KCHF, pour le compte de résultat observez ce qui suit: les montants au débit sont „positifs“, les montants au crédit sont précédés du signe - (négatif).

En comptabilité générale, tous les stocks sont toujours comptabilisés aux 2/3 de leurs valeurs économiques.

### Travail demandé

- a) Comptabilisez les compléments suivants dans le compte de résultat de la CG (comptabilité générale) ➡ **feuille de solution 1** ainsi que dans les comptes correspondants de la CAE (comptabilité analytique d'exploitation) sur ➡ **feuille de solution 2a ou 2b** (vous pouvez choisir la feuille de solution 2a ou 2 b). Enregistrez pour chaque écriture le numéro de référence correspondant dans les cases grisées.
- b) Tenez les différents comptes de la comptabilité analytique. Déterminez et comptabilisez les variations de stocks en résultant. Soldez les différents comptes de la CAE.
- c) Déterminez sur la ➡ **feuille de solution 1** le résultat de l'entreprise.
- d) Etablissez un compte de résultat basé sur les prix de revient de production des produits vendus (PRPV) pour arriver au résultat d'exploitation selon la CG sur la ➡ **feuille de solution 3**.

### Compléments et tenue de la comptabilité analytique d'exploitation

Réf. No	Compléments / Décompte comptes de la CAE
1	La variation de stock des matières premières doit encore être comptabilisée. La valeur portée au bilan de la CG au 01.01.2010 était de KCHF 920. L'inventaire intermédiaire au 31.03.2010 indique une valeur effective de KCHF 1'485. Le coût des matières premières ainsi que la variation de stock sont délimités dans le compte „90 Ajust. matières premières“. Les comptes de prix de revient sont affectés à partir de ce compte, selon réf. no 2

## Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

2	Consommation effective de matières premières pour la fabrication de Durotex = KCHF 2'925, pour la confection de produits finis = le solde														
3	Les paiements de commissions aux agents de ventes de KCHF 8 doivent encore être ajustés à la périodeL (ajustement modifiant le bilan) et débités aux sections concernées.														
4	Un montant de KCHF 6 a été comptabilisé pour la révision d'une machine à tisser et débité à la section concernée. La comptabilité analytique décide d'activer ce montant. En CG, il subsiste comme charge.														
5	L'ajustement modifiant le bilan pour les intérêts sur un emprunt doit encore être comptabilisé, soit KCHF 12.														
6	Des intérêts calculés doivent être comptabilisés comme suit: <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Sectionssz</th> <th style="text-align: right;">KCHF</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infrastructure</td> <td style="text-align: right;">12</td> </tr> <tr> <td>Matières</td> <td style="text-align: right;">35</td> </tr> <tr> <td>Tissage</td> <td style="text-align: right;">40</td> </tr> <tr> <td>Confection</td> <td style="text-align: right;">14</td> </tr> <tr> <td>Marketing / D &amp; A</td> <td style="text-align: right;">11</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td style="text-align: right;"><b>112</b></td> </tr> </tbody> </table>	Sectionssz	KCHF	Infrastructure	12	Matières	35	Tissage	40	Confection	14	Marketing / D & A	11	<b>Total</b>	<b>112</b>
Sectionssz	KCHF														
Infrastructure	12														
Matières	35														
Tissage	40														
Confection	14														
Marketing / D & A	11														
<b>Total</b>	<b>112</b>														
7	Les amortissements calculés doivent encore être imputés aux sections: <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Sections</th> <th style="text-align: right;">KCHF</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infrastructure</td> <td style="text-align: right;">40</td> </tr> <tr> <td>Matières</td> <td style="text-align: right;">15</td> </tr> <tr> <td>Tissage</td> <td style="text-align: right;">141</td> </tr> <tr> <td>Confection</td> <td style="text-align: right;">54</td> </tr> <tr> <td>Marketing / D &amp; A</td> <td style="text-align: right;">20</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td style="text-align: right;"><b>270</b></td> </tr> </tbody> </table>	Sections	KCHF	Infrastructure	40	Matières	15	Tissage	141	Confection	54	Marketing / D & A	20	<b>Total</b>	<b>270</b>
Sections	KCHF														
Infrastructure	40														
Matières	15														
Tissage	141														
Confection	54														
Marketing / D & A	20														
<b>Total</b>	<b>270</b>														
8	Les frais effectifs de la section Infrastructure sont virés en totalité aux autres sections proportionnellement aux m <sup>2</sup> occupés: <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Sections</th> <th style="text-align: right;">m<sup>2</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Matières</td> <td style="text-align: right;">1'040</td> </tr> <tr> <td>Tissage</td> <td style="text-align: right;">1'500</td> </tr> <tr> <td>Confection</td> <td style="text-align: right;">1'700</td> </tr> <tr> <td>Marketing / D &amp; A</td> <td style="text-align: right;">600</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td style="text-align: right;"><b>4'840</b></td> </tr> </tbody> </table> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: auto;"/>	Sections	m <sup>2</sup>	Matières	1'040	Tissage	1'500	Confection	1'700	Marketing / D & A	600	<b>Total</b>	<b>4'840</b>		
Sections	m <sup>2</sup>														
Matières	1'040														
Tissage	1'500														
Confection	1'700														
Marketing / D & A	600														
<b>Total</b>	<b>4'840</b>														

## Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

9	La section Matières doit être imputée au taux normal indiqué.
10	La section Tissage a fourni 7'200 heures qui doivent être imputées au taux normal indiqué.
11	Pour la confection de produits finis, 800 rouleaux de „Durotex“ ont été prélevés, valorisés au coût normal de production selon point 1.1.
12	La section Confection impute 8'400 heures pour la fabrication de produits finis au taux normal indiqué.
13	La variation de stock de produits de base „Durotex“ doit être comptabilisée en CAE et CG.
14	L'augmentation économiquement objective de „travaux en cours/produits finis“ s'élève à KCHF 84. Les coûts de production des produits résultant de cet enregistrement s'élèvent à: - pour vente S&L: KCHF 2'620 - pour vente I&C: le solde Comptabilisez ces opérations en CG et en CAE.
15	La section Marketing / D & A doit être imputée au taux normal indiqué.

### Problème 2: Analyses avec coûts partiels

(14 points)

#### Préambule

Scherrer constructions métalliques SA façonne l'acier, l'aluminium et d'autres métaux pour des applications telles que jardins d'hiver, aménagements de balcons, balustrades, portes, portails et autres produits. Vous êtes appelé à conseiller U. Scherrer sur différentes questions.

#### 2.1 Seuil de rentabilité, élaboration de prix, optimisation des coûts.

Après avoir exposé une table de bistro avec pieds en métal et plateau en pierres naturelle lors d'une exposition locale, Scherrer constructions métalliques SA a été approchée par un entrepreneur important. Ce dernier s'est dit intéressé par un contrat de fabrication important de ce genre de tables. L'entrepreneur envisage une commande de 1'200 pièces et est prêt à payer CHF 190 par table.

Conjointement avec U. Scherrer, vous avez élaboré une estimation de coût:

Position	CHF
Matières premières par table	50
FG de matières variables	5
FG de production variables	75
<b>Total coût variable</b>	<b>130</b>

Pour la quantité à fabriquer prévue, les frais fixes sont de CHF 80'000.

## Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

### Travail demandé

Présentez, sur les ➡ **feuilles de solution 4 + 5** les calculs pour les scénarios suivants.

- a) Quel est le résultat prévu compte tenu de tous les renseignements précités concernant les coûts, prix de vente et quantités?
- b) Combien de pièces, arrondir à l'unité entière suivante, permettent d'atteindre le seuil de rentabilité compte tenu des coûts et prix de vente précités?
- c) Si les frais fixes ne peuvent pas être réduits: à quelle valeur faudrait-il ramener les coûts de production variables unitaires (à 2 décimales) pour atteindre le seuil de rentabilité, compte tenu des quantités et prix de ventes précités?
- d) Si les coûts variables peuvent être réduits de 4%, de combien de pour-cent les frais fixes peuvent ou devraient être modifiés pour atteindre le seuil de rentabilité avec les mêmes paramètres précités de quantités et prix de vente?
- e) Vous calculez qu'un objectif de frais fixes de CHF 72'000 peut être atteint. Compte tenu de cette hypothèse à combien faut-il fixer le prix de vente unitaire (2 décimales) pour atteindre le bénéfice-cible suivant:
  - Volume de vente 1'250 pièces
  - Marge contributive sur chiffre d'affaires 40 %
  - Marge de bénéfice sur chiffre d'affaires 10 %

## 2.2 Fabrication propre ou achat externe

Pour le vitrage de balcons, jardins d'hiver, etc, Scherrer constructions métalliques SA s'est jusqu'à présent fournie en vitres coupées selon plan, auprès de Verreries SA. Le prix moyen par m<sup>2</sup> de vitres découpées achetées était de CHF 240.

En raison du nombre croissant d'applications en verre, l'acquisition de vitres non coupées et le traitement subséquent en régie propre pourrait s'avérer rentable. Le prix d'acquisition de verre de qualité identique (non coupé) s'élève à CHF165 le m<sup>2</sup>. Pour le façonnage d'un m<sup>2</sup> de verre, U. Scherrer évalue à CHF 22 les frais variables additionnels.

En cas de traitement propre, U. Scherrer devrait investir CHF 320'000 dans une installation de coupe. Cette installation aurait une durée d'utilité de 8 ans et serait amortie linéairement et l'intérêt annuel calculé sur la moitié de la valeur d'acquisition est fixé à 7,5%. De plus il faudrait compter avec CHF 25'000 de frais fixes supplémentaires par an.

### Travail demandé

Aidez à la décision d'investissement en procédant, sur la ➡ **feuille de solution 6** aux deux calculs suivants:

- a) A partir de combien de m<sup>2</sup> de verre par an (arrondi au chiffre entier suivant) la fabrication propre est-elle rentable?
- b) Scherrer constructions métalliques SA estime la consommation annuelle de verre à 1'600 m<sup>2</sup>. Calculez le coût pour chacune des variantes: fabrication propre et achat externe.

**Branche 803 Comptabilité  
analytique d'exploitation**

**Problème 3**

**Feuilles de réponse**

**Problème 1: Calcul au coût normal complet (31 points)**

**1.1 Processus de la valeur ajoutée et mode de calcul**

**Compte de résultat de la comptabilité générale MATEX SA (2.5 points)**

Comptabilité générale	Solde provisoire	Réf. no	Compléments	Solde définitif
<b>Compte de résultat MATEX SA Janvier à mars 2010</b>				
Cpte No Désignation				
302 Ventes S & L	-3'478			
303 Ventes I & C	-2'302			
307 Var. stock Durotex	-			
320 Var. stock en cours	-			
<b>Total produits</b>	<b>-5'780</b>			
401 Matières premières	3'180			
500 Personnel	1'808			
600 Autres charges exploit.	715			
680 Intérêts	76			
690 Amortissements	315			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>314</b>			
820 Rés. hors exploitation	-82			
890 Impôts	15			
<b>Résultat entreprise</b>	<b>247</b>			

# Examen d'admission d'agents fiduciaires 2010

➤ Feuille de solution 2a  
(20.5 points)

## Comptabilité analytique d'exploitation MATEX

### Liaison CG

302	3'478	3'180	401
303	2'302	1'808	500
		715	600
		76	680
		315	690

### 90 Ajust. mat. prem.

401	3'180		

### 91 Ajust, Durotex/ Travaux en cours


### 92 Autres ajust.

680	76		
690	315		

### 10 Infrastructure

500	122		
600	68		

### 20 Mati, res

500	332		
600	65		

### 21 Tissage

500	264		
600	328		

### 22 Confection

500	450		
600	82		

### 30 Marketing/D&A

500	640		
600	172		

### 40 Prod. finis Durotex


### 41 En cours prod. finis


### 50 Ventes S & L

		3'478	302

### 51 Ventes I & C

		2'302	303



Compte de résultat basé sur le PRPV MATEX SA

(8 points)

Compte de résultat basé sur le PR Janvier à mars 2010	Ventes S & L	Ventes I & C	Total
<b>Marge sur PR calculé de la CAE</b>			
<b>Bénéfice selon charges imputées</b>			
<b>Bénéfice effectif CAE</b>			
<b>Bénéfice d'exploitation CG</b>			
Résultat hors exploitation			
Impôts			
<b>Bénéfice de l'entreprise selon CG</b>			



d) Modification des frais fixes en % pour seuil de rentabilité

Calculs	
<b>Résultat</b>	
.....	

e) Prix de vente pour bénéfice-cible

Calculs	
<b>Résultat</b>	
.....	

**2.2 Fabrication propres ou achat externe**

(4 points)

a) Nombre de m<sup>2</sup> pour fabrication propre

Calculs	
<b>Résultat</b>	
.....	

b) Calcul des coûts de fabrication propre / achat externe

Calculs	
<b>Résultat</b>	
.....	